



## 17ème législature

<b>Question N° :</b> <b>1492</b>	De <b>M. François Jolivet</b> ( Horizons & Indépendants - Indre )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Économie, finances et industrie		<b>Ministère attributaire</b> > Logement et rénovation urbaine
<b>Rubrique</b> >logement	<b>Tête d'analyse</b> >Logement - Soutenabilité du modèle de financement	<b>Analyse</b> > Logement - Soutenabilité du modèle de financement.
Question publiée au JO le : <b>29/10/2024</b> Date de changement d'attribution : <b>26/11/2024</b>		

### Texte de la question

M. François Jolivet interroge M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'impact du modèle de financement des opérations mixtes sur le coût d'acquisition des logements par les primo-accédants. M. le député, en sa qualité de rapporteur, a été interpellé, tout au long de ses auditions budgétaires, sur les difficultés croissantes d'accession à la propriété. Le modèle qui fait supporter le prix de la construction de logements HLM, dans les opérations mixtes, ne semble plus ni juste ni soutenable, *a fortiori* du fait de l'effondrement en cours de l'économie de la construction neuve. Il souhaiterait avoir des éléments quantitatifs permettant d'objectiver cette situation dans un contexte où l'État ne peut plus se permettre de défiscaliser les opérations d'investissement locatif privé de type « Pinel ».